

## 4/ L'unité d'hospitalisation à temps complet

**But:** accueillir, évaluer, traiter 24h/24 des personnes en difficulté dont la situation le nécessite.

### Placement familial thérapeutique

Modalité de prise en charge médico-sociale par laquelle un enfant ou un adulte atteint de troubles mentaux est confié à une famille (ayant reçu l'agrément de la DDASS) à temps plein ou seulement pour la nuit. Ce système est mis en place lorsque le retour du patient à son domicile ou dans sa famille ne semble pas souhaitable ou possible. Ce type de prise en charge ne prend d'intérêt que dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, de psychologues, d'assistants sociaux, d'éducateurs et d'infirmiers travaillant en commun avec les parents nourriciers sur le projet personnalité de la personne en prise en charge;

### Les appartements thérapeutiques

Unité de soin mise à la disposition, pour une durée limitée, de quelques patients nécessitant une présence importante, sinon continue du personnel soignant. Ces structures concernent souvent des malades au passé psychiatrique lourd. C'est l'équipe soignante du secteur qui se déplace à l'appartement thérapeutique pour assurer l'accompagnement via différentes aides.

### Les centres de postcure

Unité de moyen séjour destinée à assurer, après la phase aiguë de la maladie, la continuité des soins actifs ainsi que les traitements nécessaires au patient après son hospitalisation. Vise au maintien de la santé psychique du patient et à sa réinsertion sociale et/ou professionnelle, surtout quand celui-ci garde de sa pathologie un certain manque d'autonomie et un handicap.

Encadrement particulier pour passer de la vie en hôpital à la vie courante. Ces centres peuvent être implantés dans l'enceinte de l'établissement hospitalier mais doivent être nettement différenciés des locaux d'hospitalisation à temps complet.

### Les centres d'accueil permanents

Centre médico-psychologique habilité à répondre à l'urgence psychiatrique 24h/24 et disposant d'une permanence téléphonique

### Les centres de crises

Structure d'accueil disposant de quelques lits pour des prises en charge intensives et de courte durée (72h maximum en général), en réponse aux situations de crise et de détresse aiguë des personnes accueillies. L'objectif est par conséquent de dédramatiser certaines situations afin d'éviter l'hospitalisation.

### Les hôpitaux de jour

Structure extra-hospitalière dont la mission est d'offrir un programme regroupant des activités d'évaluation, de diagnostic et de traitement à des personnes présentant des troubles psychologiques, psychiatriques et relationnels divers.

Les personnes qui y sont suivies retournent à leur domicile ou structure d'hébergement le soir, ce qui leur permet de conserver une bonne insertion familiale et sociale.

L'hôpital de jour peut être indiqué et proposé selon divers contextes:

- aux malades ayant un minimum d'autonomie et disposant d'un lieu d'accueil pour la nuit
- aux personnes présentant une psychose chronique et qui nécessitent une hospitalisation

### **Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)**

Maintenir et favoriser l'autonomie des patients accueillis pour des actions de soutien et de thérapie de groupe. Peut constituer le prolongement d'un CMP. Prise en charge plus ponctuelle que dans un hôpital de jour mais plus importante que dans un CMP.

### **Centres médico-psychologiques (CMP)**

Unité de coordination et d'accueil situé en dehors de l'hôpital au cœur de la cité, il organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile.

Pivot à partir duquel s'organisent toutes les actions ambulatoires, en articulation avec l'hospitalisation et s'élaborent les projets de structure alternatives permettant d'éviter l'hospitalisation, ou de réduire sa durée et de réinsérer le patient.

Consultations au CMP gratuites.

### **Services médico-psychologiques régionaux**

Services de psychiatrie situés en milieu pénitencier, ayant pour but de répondre aux besoins de santé mentale des personnes détenues en maison d'arrêt. Assure le dépistage, la prophylaxie et le traitement des maladies mentales.